

## Le guide du commerce de centre-ville : un catalyseur local

Le centre-ville est un enjeu pour de nombreux élus. Il faut le développer, y maintenir une dynamique ou encore le revitaliser. C'est souvent l'association harmonieuse de commerces, de logements et de services qui garantit l'attractivité d'un centre-ville.

L'enjeu est d'autant plus fort que les commerçants de centres villes doivent faire face à la révolution numérique et aux nouveaux parcours d'achats des consommateurs. Volatiles et exigeants, ils utilisent toutes les formes de commerces qui s'offrent à eux : les centres commerciaux comme les marchés, le drive comme l'épicier du coin de la rue. Mais comme le dit Gérard ATLAN, président du Conseil du commerce de France « *ils restent tous très attachés à leurs commerces de proximité, aux commerçants qu'ils connaissent et qui les reconnaissent.* »

Pour un maire, maintenir une offre commerciale en centre-ville, c'est maintenir le lien social et l'attractivité de sa commune.

A la demande de nombreux élus, le Conseil du Commerce de France a rédigé un guide très pratique truffé d'initiatives glanées dans de nombreuses villes. Il vise à offrir aux maires les moyens de mener des actions efficaces en faveur du commerce de centre-ville, avec trois objectifs : évaluer l'offre commerciale de sa ville, faire du commerce un moteur d'activité et garantir un dialogue constructif entre la mairie, ses commerçants et les CCI.

« *Ce guide a vocation à s'adapter à tout type de situation, quelle que soit la taille, les caractéristiques ou les ambitions de la ville concernée* » annonce Bernard MORVAN, président de la Fédération nationale de l'habillement qui a conduit les travaux au sein du CdCF.

François BAROIN, président de l'Association des maires de France, préface et soutient ce guide : « *les retours d'expériences, positifs, conduites par des villes et présentées dans cet ouvrage, intéresseront autant les commerçants que les élus* ».

*Le Conseil du Commerce de France rassemble 30 fédérations professionnelles de commerçants qui représentent 650 000 entreprises et 3,5 millions d'emplois.*

*Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France est forte de 36 043 adhérents, dont 34 481 maires et 1552 présidents d'EPCI, et d'un réseau de 101 associations départementales de maires.*

[Télécharger le guide](#)

### Relations presse :

CdCF - Marie-Jo CONTI – 01 40 15 03 30 ou 06 72 50 35 14 – [mjconti@cdcf.com](mailto:mjconti@cdcf.com)

AMF – Marie-Hélène Galin – 01 44 18 13 59 [mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr)